COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU ~~DU CONSORTIUM~~ (1) (2):

SEMOIS MIDCO

Forme juridique: **Société Anonyme**

Adresse: **Rue des Guillemins** N°: **129** Bte:

Code postal: **4000** Commune: **Liège**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de commerce de : **Liège, division Liège**

Adresse Internet (3):

Numéro d'entreprise **0778.668.983**

COMPTES CONSOLIDES **EN MILLIERS D'EUROS** (4)

communiqués à l'assemblée générale du 28/06/2024

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 1/01/2023 au 31/12/2023

Exercice précédent du 8/07/2022 au 31/12/2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ (1) identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés :
- le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

A COMPLETER SI LES COMPTES CONSOLIDES SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations)*

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante 0778.668.983

Nombre total de pages déposées: 41 Numéro des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8.2, 5.8.4, 5.8.5, 5.9.1, 5.9.4, 5.10.1, 5.13, 5.14, 5.15, 5.18, 8, 9

Signature (nom et qualité)

Signature (nom et qualité)

---

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

(3) Mention facultative.

(4) Adapter la devise et l'unité au besoin.

LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

GRAF VON DER SCHULENBURG JOHANN-FRIEDRICH
rue des guillemins 121, 4000 Liège, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 7/07/2022 - 30/06/2028

MEWISSEN ROLAND
rue des guillemins 121, 4000 Liège, Belgique
Fonction : Administrateur délégué
Mandat : 25/08/2022 - 30/06/2028

NOESEN TOMMY
rue des guillemins 121, 4000 Liège, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 7/07/2022 - 30/06/2028

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL 0431.088.289 - agrément B0023
Rue Waucomont 51, 4651 Battice, Belgique
Fonction : Commissaire
Mandat : 18/09/2023 - 8/06/2026
Représenté par
1. SCHMETZ Christian - agrément A02370
   Rue Waucomont 51, 4651 Battice, Belgique

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION [1]

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	5.7	20	0	0
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	16.672	13.722
Immobilisations incorporelles	5.8	21	4.416	597
Ecarts de consolidation *positifs*	5.12	9920	10.892	12.145
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	1.241	685
Terrains et constructions		22	0	0
Installations, machines et outillage		23	30	34
Mobilier et matériel roulant		24	736	583
Location-financement et droits similaires		25	0	0
Autres immobilisations corporelles		26	46	64
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	429	4
Immobilisations financières	5.1 à 5.4/5.10	28	123	295
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921	0	0
Participations		99211	0	0
Créances		99212	0	0
Autres entreprises	5.10	284/8	123	295
Participations, actions et parts		284	0	0
Créances		285/8	123	295

[1] Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	27.135	28.183
Créances à plus d'un an		29	27	26
Créances commerciales		290	0	0
Autres créances		291	27	26
Impôts différés		292	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	717	947
Stocks		30/36	717	947
Approvisionnements		30/31	0	0
En-cours de fabrication		32	0	0
Produits finis		33	0	0
Marchandises		34	717	947
Immeubles destinés à la vente		35	0	0
Acomptes versés		36	0	0
Commandes en cours d'exécution		37	0	0
Créances à un an au plus		40/41	17.541	17.002
Créances commerciales		40	15.558	11.190
Autres créances		41	1.983	5.812
Placements de trésorerie		50/53	15	15
Actions propres		50	0	0
Autres placements		51/53	15	15
Valeurs disponibles		54/58	8.371	9.664
Comptes de régularisation		490/1	464	529
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	43.807	41.905

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	26.295	16.604
Capital		10	26.637	17.439
Capital souscrit		100	26.637	17.439
Capital non appelé (-)		101		
Primes d'émission		11	0	0
Plus-values de réévaluation		12	0	0
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910	-351	-819
Ecarts de consolidation *négatifs*	5.12	9911	0	0
Ecarts de conversion (+)/(-)		9912	9	-16
Subsides en capital		15	0	0
INTERETS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913	1.305	1.465
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERÉS ET LATENCES FISCALES		16	2	7
Provisions pour risques et charges		160/5	2	7
Pensions et obligations similaires		160	2	7
Charges fiscales		161	0	0
Grosses réparations et gros entretien		162	0	0
Obligations environnementales		163	0	0
Autres risques et charges		164/5	0	0
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168	0	0

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	16.205	23.829
Dettes à plus d'un an	5.13	17	1	0
Dettes financières		170/4	0	0
Emprunts subordonnés		170	0	0
Emprunts obligataires non subordonnés		171	0	0
Dettes de location-financement et assimilés		172	0	0
Etablissements de crédit		173	0	0
Autres emprunts		174	0	0
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1	0
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	16.204	23.984
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	0	0
Dettes financières		43	0	0
Etablissements de crédit		430/8	0	0
Autres emprunts		439	0	0
Dettes commerciales		44	15.588	10.363
Fournisseurs		440/4	15.591	10.369
Effets à payer		441	-3	-6
Acomptes sur commandes		46	0	0
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	583	864
Impôts		450/3	294	573
Rémunérations et charges sociales		454/9	289	291
Autres dettes		47/48	33	12.757
Comptes de régularisation		492/3	0	-155
TOTAL DU PASSIF		10/49	43.807	41.905

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉ *(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature [1])*

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	118.439	52.906
Chiffre d'affaires	5.14	70	115.324	52.249
En-cours de fabrication, des produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) (+)/(-)		71	0	0
Production immobilisée		72	708	351
Autres produits d'exploitation		74	2.407	296
Produits d'exploitation non récurrents	5.14	76A	0	10
Coût des ventes et des prestations		60/66A	115.989	52.567
Approvisionnements et marchandises		60	1.265	126
Achats		600/8	244	146
Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)		609	1.021	-20
Services et biens divers		61	108.085	49.173
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.14	62	3.876	2.208
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	980	512
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		631/4	198	148
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		635/7	0	0
Autres charges d'exploitation		640/8	1.585	269
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A	0	131
Bénéfice (perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	2.450	339

[1] Les résusltats d'exploitation peuvent aussi être classés selon destination *(en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	352	204
Produits financiers récurrents		75	352	204
Produits des immobilisations financières		750	0	0
Produits des actifs circulants		751	0	0
Autres produits financiers		752/9	352	204
Produits financiers non récurrents	5.14	76B	0	0
Charges financières		65/66B	(1.720)	(787)
Charges financières récurrentes		65	1.720	787
Charges des dettes		650	185	92
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961	1.285	620
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)		651	0	0
Autres charges financières		652/9	250	75
Charges financières non récurrentes	5.14	66B	0	0
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.082	-244
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	0	0
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	0	0
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	(496)	(598)
Impôts	5.14	670/3	496	598
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	0	0
Bénéfice (perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	586	-842
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975	0	0
Résultats en bénéfice (+)		99751	0	0
Résultats en perte (-)		99752	0	0
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)		9976	586	-842
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)		99761	-134	-23
Part du groupe dans le résultat (+)/(-)		99762	720	-819

ANNEXE AUX COMPTE CONSOLIDES

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) [1][2]	Fraction du capital ou de l'apport détenue [3] (en %)	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) [4]
9Alike SRL 0 672.688.961 Avenue du Progrès, 30 4432 Alleur Belgique	G	90,00	90,00
BIGB GAMING SA 0 779.530.008 Rue des Guillemins 129 4000 Liège Belgique	G	67,50	67,50
CIRCUS SERVICES SRL 0 864.036.507 Rue des Guillemins 129 4000 Liège Belgique	G	90,00	90,00
TECHNO1 SRL 0 834.705.883 Rue des Guillemins 129 4000 Liège Belgique	G	90,00	90,00
SEMOIS BIDCO SA 0 778.710.852 Rue des Guillemins 129 4000 Liège Belgique	G	100,00	100,00
SPIN7 LIMITED 1 Boundary Row London United Kingdom	G	100,00	100,00
TECHNOSPIN HOLDING LIMITED Europa Business Centre, Level 3, Suite 704, Office A, Dun Karm Street Birkirkara Bkr 9034 Malta	G	100,00	100,00

[1] G. Consolidation globale
P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**
E1. Mise en équivalence d'une société associée *(article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*
E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*
E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*
E4. Mise en équivalence d'une fililale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

[2] Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

[3] Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

[4] Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5. *(article 3:102 de l'arrêté royal précité)*

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE (suite)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4)	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %)	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)
TECHNOSPIN HOLDING LIMITED Europa Business Centre, Level 3, Suite 704, Office A, Dun Karm Street Birkirkara Bkr 9034 Malta	G	100,00	100,00

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES

(en vertu de l'article 3:97 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)

ET DES SOCIETES ASSOCIEES NON MISES EN EQUIVALENCE

(en vertu de l'article 3:148 du même arrêté)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, d ou E)[1]	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %)[2]	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)[3]

[1] Motif de l'exclusion à indiquer:

A Filiale d'importance négligeable

B Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine

C Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié

D Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure

E Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en œuvre d'exclusions (obligations ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 5.5.

[2] Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

[3] Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5.*(article 3:102 de l'arrêté royal précité)*

SOCIETES AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIETES ASSOCIEES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 5.1 et CONSO 5.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors *(au titre des articles 3:97 et 3:98 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)* détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital ou de l'apport de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Fraction du capital ou de l'apport détenue[1] (en%)	Informations reprises des derniers comptes annuels[2]			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) *(en milliers de devises)*	Résultat net (+) ou (-) *(en milliers de devises)*

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.3bis, 5.3ter …)

[1] Fraction du capital ou de l'apport détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

[2] Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital ou de l'apport détenue.

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)* .

Toutes les filiales dans lesquelles la société SEMOIS MIDCO possède, directement ou indirectement, un pourcentage de plus de la moitié des droits de vote et a par conséquent le pouvoir d'exercer un contrôle exclusif sur ses activités sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Au 31/12/2023 il n'y a aucune société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31/12/2022 il n'y a aucune société sur laquelle le groupe exerce un contrôle conjoint.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité)* .

L'année précédente était une première année de consolidation, qui a débuté le 7 juillet 2022 (date de prise de contrôle) pour se clôturer le 31 décembre 2022. Les comptes de l'année précédente ne comportent donc que 6 mois de résultats.

REGLES D'EVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes de comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations *(en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*

- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger *(en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité)*

En vue de la consolidation des comptes, les sociétés consolidantes ont appliqué les mêmes règles d'évaluation.
En respect de la dépréciation réelle des investissements ou de la durée d'exploitation, les règles d'évaluation ont été fixées de la manière suivantes :

ECARTS DE CONSOLIDATION
Les écarts de consolidation à l'actif sont amortis sur une période de 10 ans. En effet, les activités des sociétés d'exploitation du groupe sont en développement continuel et la clientèle assez fidèle et stable. Celle-ci ne se déprécie d'ailleurs que par l'érosion du temps et dans un terme assez long. Aussi, la durée de son amortissement peut se justifier sur une période de 10 ans.

FRAIS DE CONSTITUTION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET AUTRES FRAIS D'ETABLISSEMENTS
Ces frais sont enregistrés à leur valeur nominale, frais accessoires inclus.
-frais de constitution et d'augmentation de capital : linéaire 100,00 %.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais d'accessoires compris et au prorata temporis :
-concessions, brevets : linéaire 6,67 %
-fonds de commerce : linéaire 10,00 %
-logiciels : linéaire 20,00 %

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles, y compris les travaux en cours, sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, frais d'accessoires compris, au prorata temporis, et aux taux suivants :
-constructions et gros aménagements immobiliers : linéaire de 4 % à 10 % selon le type d'investissement.
-autres aménagements : linéaire 20 %
-matériel d'exploitation neuf : linéaire 20,00 % à 25,00 % selon le type d'investissement.
-matériel d'exploitation d'occasion : linéaire 33,33 %
-mobilier et matériel de bureau neuf : linéaire 20,00 %
-mobilier et matériel de bureau d'occasion : linéaire 33,33 %
-matériel informatique : linéaire 20 % à 33 % et dégressif 20,00 % selon l'affectation.
-matériel roulant neuf : linéaire 20,00 % à 25,00 % selon le type d'investissement.
-matériel roulant d'occasion : linéaire 33,33 %

IMMOBILISATIONS FINANCIERES
Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition. Les frais accessoires sont pris en charge.

STOCKS
Les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat selon la méthode FIFO.

CREANCES A UN AN AU PLUS
Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.
Il est appliqué une réduction de valeur lorsque la solvabilité du débiteur paraît compromise au terme de l'exercice.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES
Pas de règles particulières.
COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF
Pas de règles particulières.

CAPITAL ET RESERVES
Pas de règles particulières.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
En fin d'exercice, il est enregistré des provisions pour tenir compte des risques prévisibles et des pertes éventuelles qui ont pris naissance au cours de l'exercice.

DETTES A PLUS ET MOINS D'UN AN
Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale, sous réserve qu'une correction soit actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

COMPTES DE REGULARISATION DE PASSIF
Pas de règles particulières.
CHIFFRE D'AFFAIRES
Les recettes jeux de hasard sont comptabilisées après déduction des remboursements.

FRAIS SUR TRANSACTION ON LINE
Les frais sur les transactions online sont comptabilisés dans la rubrique des services et biens divers.

ORPHELINS
Les produits liés aux "orphelins" du business online sont comptabilisés dans la rubrique des autres produits.

METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

Impôts différés et latences fiscales

	Codes	Montants
Ventillation de la rubrique 168 du passif ……..……..…….....…….....….....….....

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Ecarts de conversion (+)/(-)	9980		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	**0**	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2	0	
Frais de restructuration	204	0	

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	**272**
Mutations de l'exercice:				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021	3.931	
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8041		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99811		
Autres variations	(+)(-)	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	4.203	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	**272**
Mutations de l'exercice:				
Actés		8071	239	
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8111		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99831		
Autres variations	(+)(-)	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	511	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	3.692	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025		
Cessions et désaffectations	8035		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8045		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8075		
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8115		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312	0	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	0

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	1.551
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	3	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8042		
Ecarts de conversion (+)(-)	99812	465	
Autres variations (+)(-)	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	2.019	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	954
Mutations de l'exercice:			
Actés	8072	13	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8112		
Ecarts de conversion (+)(-)	99832		
Autres variations (+)(-)	99842	328	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.295	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	724	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8043		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99813		
Autres variations	(+)(-)	99823		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8113		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99833		
Autres variations	(+)(-)	99843		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	0	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024		
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8044		
Ecarts de conversion (+)(-)	99814		
Autres variations (+)(-)	99824		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8114		
Ecarts de conversion (+)(-)	99834		
Autres variations (+)(-)	99844		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	0	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8181		
Ecarts de conversion (+)(-)	99851		
Autres variations (+)(-)	99861		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	0	
Plus-value au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8211		
Acquis de tiers	8221		
Annulés	8231		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8241		
Ecarts de conversion (+)(-)	99871		
Autres variations (+)(-)	99881		
Plus-value au terme de l'exercice	8251	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8311		
Ecarts de conversion (+)(-)	99891		
Autres variations (+)(-)	99901		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	0	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	391
Mutations de l'exercice:				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	19	
Cessions et désaffectations		8172	14	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8182		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99852		
Autres variations	(+)(-)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	396	
Plus-value au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8212		
Acquis de tiers		8222		
Annulés		8232		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8242		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99872		
Autres variations	(+)(-)	99882		
Plus-value au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	357
Mutations de l'exercice:				
Actés		8272	23	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302	14	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8312		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99892		
Autres variations	(+)(-)	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	366	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	30	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	3.022
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	527	
Cessions et désaffectations	8173	42	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8183		
Ecarts de conversion (+)(-)	99853		
Autres variations (+)(-)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	3.507	
Plus-value au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8213		
Acquis de tiers	8223		
Annulés	8233		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8243		
Ecarts de conversion (+)(-)	99873		
Autres variations (+)(-)	99883		
Plus-value au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	2.439
Mutations de l'exercice:			
Actés	8273	359	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés	8303	24	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8313		
Ecarts de conversion (+)(-)	99893		
Autres variations (+)(-)	99903	-3	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	2.771	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	736	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8184		
Ecarts de conversion (+)(-)	99854		
Autres variations (+)(-)	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	0	
Plus-value au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8214		
Acquis de tiers	8224		
Annulés	8234		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8244		
Ecarts de conversion (+)(-)	99874		
Autres variations (+)(-)	99884		
Plus-value au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8314		
Ecarts de conversion (+)(-)	99894		
Autres variations (+)(-)	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	0	
Dont			
Terrains et constructions	250	0	
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	112
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8185		
Ecarts de conversion (+)(-)	99855		
Autres variations (+)(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	112	
Plus-value au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8215		
Acquis de tiers	8225		
Annulés	8235		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8245		
Ecarts de conversion (+)(-)	99875		
Autres variations (+)(-)	99885		
Plus-value au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	48
Mutations de l'exercice:			
Actés	8275	18	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8315		
Ecarts de conversion (+)(-)	99895		
Autres variations (+)(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	66	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	46	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	4
Mutations de l'exercice:				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	288	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8186	137	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99866		
Autres variations	(+)(-)	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	429	
Plus-value au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8216		
Acquis de tiers		8226		
Annulés		8236		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8246		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99876		
Autres variations	(+)(-)	99886		
Plus-value au terme de l'exercice		8256	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8316		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99896		
Autres variations	(+)(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	429	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIETÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8381		
Ecarts de conversion (+)(-)	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	0	
Plus-value au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8411		
Acquis de tiers	8421		
Annulés	8431		
Ecarts de conversion (+)(-)	99921		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8441		
Plus-value au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Actés	8471		
Repris	8481		
Acquis de tiers	8491		
Annulés	8501		
Ecarts de conversion (+)(-)	99931		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence +)(-)	99941		
Quote-part dans le résultat de l'exercice	999411	0	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations	999421		
Autres types de variations des capitaux propres	999431		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99211)	0	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIETÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice:			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Ecarts de conversion ..... (+)(-)	99951		
Autres .....(+)(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99212)	0	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	0	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8382		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	0	
Plus-value au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8422		
Acquis de tiers		8422		
Annulés		8432		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99922		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8442		
Plus-value au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:				
Actés		8472		
Repris		8482		
Acquis de tiers		8492		
Annulés		8502		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99932		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8542	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	0	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES		285/8P		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99212P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	295
Mutations de l'exercice:				
Additions		8582		
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Ecarts de conversion	(+)(-)	99952		
Autres	(+)(-)	8632	-172	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	123	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

ETAT DES RESERVES CONSOLIDÉES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	.....(+)(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	**-819**
Mutations de l'exercice:				
Quote-Part du groupe dans le résultat consolidé	.....(+)(-)	99002	720	
Autres variations	.....(+)(-)	99003	-252	
Autres			*-6*	
Dividendes versés			*-246*	
Ecart d'ouverture				
Réserves consolidées au terme de l'exercice	.....(+)(-)	(9910)	-351	

ETAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	**12.145**
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention...	99031		
Amortissements ..... (+)(-)	99041	-1.285	
Ecarts portés en résultats..... (+)(-)	99051		
Autres variations ..... (+)(-)	99061	32	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	**10.892**	
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention...	99032		
Amortissements ..... (+)(-)	99042		
Ecarts portés en résultats..... (+)(-)	99052		
Autres variations ..... (+)(-)	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	**0**	
MISES EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention...	99033		
Amortissements ..... (+)(-)	99043		
Ecarts portés en résultats..... (+)(-)	99053		
Autres variations ..... (+)(-)	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	**0**	
MISES EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS		xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P		
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention...	99034		
Amortissements ..... (+)(-)	99044		
Ecarts portés en résultats..... (+)(-)	99054		
Autres variations ..... (+)(-)	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**0**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	0
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	1
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	0
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	0

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIES DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉS OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION		
Dettes financières	8922	0
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	0

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Union Européenne		103.560	48.215
Hors Union Européenne		11.764	4.034
Chiffre d'affaires du groupe en Belgique.....	99083	103.560	
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en unités) **ET FRAIS DE PERSONNEL**			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	53	36
Ouvriers	90911	20	19
Employés	90921	34	17
Personnel de direction	90931	0	
Autres	90941	0	
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	3.876	2.208
Pensions	99622	0	
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.	99081	53	37
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RECURRENTS	76	0	10
Produits d'exploitation non récurrents	76A	0	10
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		10
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Dont : *Récupération ONSS années antérieures*			
Produits financiers non récurrents	76B	0	
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RECURRENTES	66	0	131
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	0	131
Amortissements et de réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+) / (-)	6620	0	0
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		61
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		70
Dont			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	0	
Réduction de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels : dotations (utilisations) (+) / (-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	0	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Dont			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT			
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constiutées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES REELLES constituées ou irrévocablement promises par les entrprises comprises dans la conslidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagement respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées	Exercice
.....	
.....	
.....	
.....	

Montant, nature et fomre des litiges et autres engagements importants	Exercice
Garanties locatives	
Mandats hypothécaires	
Garanties de paiements	
Support aux filiales (montant cumulé des capitaux propres)	

Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

Certaines sociétés ont a conclu un contrat d'assurance groupe pour certaines catégories d'employés. Les régimes complémentaires de pension du personnel sont définis dans des règlements dont le principe général est d'octroyer au moment de la retraite ou du décès une pension déterminée en fonction de l'ancienneté et de la dernière rémunération.

Nature et impact financier des évènements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

.....
.....
.....
.....

Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	6291	**0**	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	0	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**0**	
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	0	
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées….	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances	9292	**12.626**	**13.091**
A plus d'un an	9302	26	26
A un an au plus	9312	12.600	13.065
Dettes	9352	**8.200**	**11.661**
A plus d'un an	9362		0
A un an au plus	9372	8.200	11.661

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE	
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTERPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.....	99097	
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....	99098	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête ….....	9507	75
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation …….....	95071	4
Missions de conseils fiscaux …….....	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale …….....	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête ….....	9509	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation …….....	95091	
Missions de conseils fiscaux …….....	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale …….....	95093	

Mentions en application de l'article 3:63, §6 du Code des sociétés et des associations

…..
…..
…..
…..

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation /couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

	Valeur comptable	Juste valeur
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR		

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....
.....
.....
.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....
.....
.....
.....

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....
.....
.....
.....

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTES ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

…….
…….
…….
…….

TECHNO¹

Rue des Guillemins 129, 4000 Liège

SEMOIS MIDCO SA
Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 3:32 du Code des Sociétés et Associations (ci-après CSA), nous vous faisons rapport sur les comptes consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2023.

1- Préambule

L'année 2023 constitue le second exercice de la SA SEMOIS MIDCO. Cet exercice, commence au 01/01/2023 et se termine le 31/12/2023.

2- Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

Toutes les filiales dans lesquelles la SA SEMOIS MIDCO possède, directement ou indirectement, un pourcentage de plus de la moitié des droits de vote et a par conséquent le pouvoir d'exercer un contrôle exclusif sur ses activités, sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Au 31/12/2023, il n'y a aucune société qui est intégrée par la méthode de mise en équivalence.

Au 31/12/2023, il n'y a aucune société sur laquelle le groupe exerce un contrôle conjoint.

En vue de la consolidation des comptes, les règles d'évaluation appliquées sont identiques pour toutes les sociétés consolidantes et ce, en respect de la dépréciation réelle des investissements ou de la durée d'exploitation. Ces règles n'ont pas été modifiées.

3- Les changements de périmètres survenus pendant l'exercice 2023

Comme expliqué ci-dessus, 2023 constitue le second exercice de la SA SEMOIS MIDCO.

Le périmètre de consolidation au 31/12/2023 se compose dès lors comme suit :

Tri	Nom	Pays	Devise	% de détention	Méthode de consolidation
9AL	9ALIKE	BE	EUR	90.00	G
BGA	BIGB GAMING	BE	EUR	67.50	G
CSE	CIRCUS SERVICES	BE	EUR	90.00	G
G1B	GAMING1	BE	EUR	90.00	G
SBI	SEMOIS BIDCO	BE	EUR	100.00	G
SMI	SEMOIS MIDCO	BE	EUR	100.00	G
SP7	SPIN SEVEN	UK	GBP	100.00	G
THO	TECHNOSPIN HOLDING	MA	EUR	100.00	G
TLI	TECHNOSPIN LIMITED	MA	EUR	100.00	G

Il n'y a pas eu de constitution, d'acquisition et / ou de cession de sociétés dans le périmètre de consolidation

durant l'exercice 2023.

4- Aspects financiers – Art 3:32 §1, 1° CSA

a. Au bilan

ACTIF : 43.807 KEUR

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à 4.416 KEUR.

Les **écarts de consolidations positifs** s'élèvent à 10.892 KEUR et sont principalement constitués des écarts relatifs aux sociétés Technospin Holding, Circus Services et Techno1.

Les **immobilisations corporelles** s'élèvent à 1.242 KEUR et se composent principalement de mobilier et matériel roulant pour 736 KEUR ainsi que d'immobilisations en cours et acomptes versés pour 429 KEUR.

Les **immobilisations financières** s'élèvent à 123 KEUR et sont composées de créances à plus d'un an envers des sociétés non consolidées.

Les **actifs circulants** s'élèvent à 25.325 KEUR et comprennent les postes suivants :

- Créances à plus d'un an : 27 KEUR
- Stocks : 717 KEUR
- Créances à un an au plus : 17.541 KEUR
- Placements de trésoreries : 15 KEUR
- Valeurs disponibles : 8.371 KEUR
- Comptes de régularisation : 465 KEUR

PASSIF : 43.807 KEUR

Les **capitaux propres** du groupe s'élèvent à 25.249 KEUR et se composent principalement comme suit :

- Capital souscrit : 26.637 KEUR
- Réserves consolidées : 351 KEUR

Les **intérêts de tiers** s'élèvent à 1.305 KEUR au 31/12/2023.

Les **dettes** du groupe s'élèvent à 16.205 KEUR et sont ventilées comme suit :

- Dettes à un an au plus : 16.204 KEUR
- Autres dettes : 1 KEUR

Les dettes à un an au plus se composent principalement de dettes commerciales envers les fournisseurs (15.588 KEUR), de dettes fiscales (294 KEUR), de dettes salariales et sociales (289 KEUR) et d'autres dettes à un an au plus (33 KEUR) regroupant principalement le cash pool d'Ardent Finance envers des sociétés non consolidées et des dettes diverses essentiellement liées à la réorganisation du Groupe.

b. Au compte de résultats

Le **chiffre d'affaires** atteint en 2023 un montant de 118.439 KEUR et est la résultante d'un exercice marqué par une reprise presque totale des activités, après quelques années particulières à la suite de la pandémie de Covid-19 et de son impact sur l'activité des jeux terrestres.

Les autres prestations se décomposent comme suit :

- Production immobilisée : 708 KEUR
- Autres produits d'exploitation : 2.407 KEUR

Les **approvisionnements et marchandises** s'élèvent à 1.265 KEUR.

Les **services et biens divers** s'élèvent à 108.085 KEUR et se composent principalement de frais de transactions, de partage de recettes / commissions, de frais administratifs, d'honoraires divers et de redevances de marques.

Les **rémunérations, charges sociales et pensions** s'élèvent à 3.876 KEUR. Les principaux pays contributeurs sont la Belgique (53%) et la Grande-Bretagne (47%).

Les **amortissements** atteignent un montant de 980 KEUR.

Les **provisions pour risques et charges** et autres **réductions de valeur** s'élèvent à 198 KEUR.

Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à 1.585 KEUR.

Ceci permet de dégager un **bénéfice d'exploitation** de 2.450 KEUR pour l'exercice 2023.

Les **produits financiers** s'élèvent à 352 KEUR et les **charges financières** s'élèvent à 1.721 KEUR. Ces dernières se composent principalement de la charge des dettes (185 KEUR) et de l'amortissement sur les écarts de consolidation positifs (1.285 KEUR).

Le **bénéfice de l'exercice avant impôt** est de 1.082 KEUR.

Les **charges fiscales** s'élèvent à 496 KEUR.

Le **résultat net** de l'exercice 2023 se porte donc, après déduction de la quote-part de la perte des sociétés mis en équivalence, à 586 KEUR et se répartit comme suit :

- Parts des tiers : -134 KEUR
- Parts du groupe : 720 KEUR

5- Principaux risques et incertitudes - Art 3:32 §1, 1° CSA

La société n'identifie pas de risques ou incertitudes.

6- Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice - Art 3:32 §1, 2° CSA

Néant.

7- Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé - Art 3:32 §1, 3° CSA

La société n'identifie pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé.

8- Recherche et développement - Art 3:32 §1, 4° CSA

Le groupe cherche perpétuellement à étendre ses activités ou à les développer. La recherche de meilleurs emplacements d'exploitation, de nouvelles machines, de nouveaux jeux on-line ou d'améliorations est périodiquement analysée, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

9- Utilisation d'instruments financiers - Art 3:32 §1, 5° CSA

Néant.

10- Comité d'Audit - Art 3:32 §1, 6° CSA

Néant.

11- Autres dispositions de l'Art 3 :32 §1 CAS (7°, 8°, 9°)

Néant.

Fait à Liège, le 21 mai 2024

Pour le Conseil d'Administration,

Nom :	Roland MEWISSEN	Nom :	Tommy NOESEN
Titre :	Administrateur M	Titre :	Administrateur N

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

.....
.....
.....
.....

T : +32 (0)87 69 30 00
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

SEMOIS MIDCO SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (Comptes consolidés)

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

T : +32 (0)87 69 30 00
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE SEMOIS MIDCO SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 (COMPTES CONSOLIDES)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de SEMOIS MIDCO SA (la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 18 septembre 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 2 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales règles d'évaluation, dont le total du bilan consolidé s'élève à 43.807 (000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 586 (000) EUR.

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux exigences légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion

sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit,

si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans les annexes aux comptes consolidés.

Autres mentions

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 15 juin 2024

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christian SCHMETZ*
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société

RAPPORT CONSOLIDÉ SUR LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

……
……
……
……

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES